

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Convention d'adhésion au groupement de commandes de véhicules urbains respectueux de l'environnement - Etat des besoins et adoption de la convention de groupement - Autorisation de signer

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Soucieuses depuis toujours du respect de l'environnement de par leurs compétences historiques et exemplaires quant à leur engagement en faveur du développement durable, les Communautés urbaines ont l'ambition d'explorer de nouvelles formes de coopération pour mieux répondre aux défis environnementaux à venir.

C'est dans cette perspective qu'elles souhaitent faire évoluer leurs achats de manière responsable, notamment en matière de véhicules urbains afin que ces derniers soient exemplaires en ce qui concerne le respect de l'environnement sur le plan :

- des gaz à effets de serre pour lutter contre le réchauffement climatique
- des polluants comme les oxydes d'azote, gaz précurseurs de l'ozone,
- des particules émises, sources importantes de pollution dans nos agglomérations,
- mais également des déchets que constituent ces véhicules en fin de vie.

Afin de répondre à ces objectifs ambitieux tout en indiquant aux constructeurs automobiles et aux autres partenaires économiques qu'il s'agit là d'une démarche pérenne, ces achats ne devront pas être réalisés sur la base de cahier des charges contraints mais devront laisser la place à la recherche et à l'innovation.

Aussi, ce cahier des charges permettant l'achat de petites citadines, de berlines et de petits utilitaires sera défini en terme d'exigences techniques (nombre de place, volume de chargement, autonomie, sécurité) sans contrainte à priori sur la solution technique proposée.

En revanche, la sélection se fera sur la base de critères performantiels définis au règlement de la consultation et les exigences de performance environnementale seront des critères de jugement des offres très fortement valorisées (soit 50% de la note).

Pour unir leurs forces face à un marché, sur lequel les communautés, prises individuellement pèsent peu et pour faire passer le message que les collectivités locales

sont prêtes à s'investir dans des solutions innovantes, il est proposé de constituer un groupement de commandes. Ce groupement de commandes serait coordonné par la Communauté urbaine de Lyon, groupement dans lequel chaque communauté sera représentée par un membre titulaire de la commission d'appels d'offres et son suppléant, conformément au projet ci-annexé.

Le calendrier prévisionnel pourrait être le suivant :

- Avril 2008 : Publicité légale et presse
- Mai 2008 : Délibération des communautés urbaines désignant leur représentant au sein de la CAO ad'hoc
- Mi-juin 2008 : Date limite de réception des offres
- Fin juin / début juillet 2008 : Acceptation des candidatures et ouverture des secondes enveloppes
- Octobre 2008 : Attribution des marchés par la CAO ad'hoc lors des Journées des Communautés Urbaines à Brest
- Novembre 2008 : Signature et notification des marchés
- Entre septembre et décembre 2009 : Livraison des premiers véhicules.

Par ailleurs, cette démarche exemplaire au niveau des communautés françaises se double d'un partenariat avec l'association des Eurocités permettant de parfaire le cahier des charges et de démontrer que l'engagement des collectivités françaises est également relayé par les grandes agglomérations européennes. Ce partenariat se traduira par le lancement d'appels d'offres coordonné par les différentes agglomérations européennes sur la base de ce cahier des charges « commun ».

Dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le projet de convention de groupement de commande ci-annexé et autoriser Monsieur Le Président à le signer,
- fixer les besoins minimum et maximum pour les 3 lots de la consultation conformément à l'annexe 1 de la convention de groupement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 5 MARS 2008

M. ODETTE EYSSAUTIER